

SD E G

NOTRE ÉNERGIE AU SERVICE
DES TERRITOIRES



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020

EDITO



En parcourant le rapport d'activités 2020, nous pouvons mesurer l'ampleur du travail accompli pour développer le service public de l'électricité ou du gaz qui est notre cœur de métier mais également les autres missions liées à l'énergie ou à l'aménagement du territoire.

Conscient de l'enjeu que représente pour nos communes la qualité du réseau de distribution d'électricité, je constate que d'importants efforts ont été engagés en 2020 en matière de travaux sur le réseau électrique pour accompagner la transition énergétique. Toujours avec la même exigence, que ce soit pour l'électricité ou pour le gaz, le travail de contrôle de nos concessionnaires permet de s'assurer d'une amélioration sur la qualité du service rendu.

En éclairage public, nous gérons désormais plus de 100 000 points lumineux pour le compte de près de 360 collectivités. Notre expertise en matière d'éclairage public écologique fait aujourd'hui référence : "éclairer moins et mieux !".

A l'image du transfert de compétence en éclairage public, l'exercice de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie par le SDEEG, depuis 2018, suscite un véritable intérêt de la part des communes. Les maires ont ainsi pu se reposer sur les outils du SDEEG (contrôle, entretien, travaux, suivi du patrimoine) pour garantir leur responsabilité en la matière.

Depuis plusieurs années, nous n'avons cessé de développer les accompagnements dans le domaine de la transition écologique. Notre palette d'outils a été encore étoffée en 2020 pour couvrir pleinement les domaines de l'efficacité énergétique, notamment au niveau des bâtiments publics. De plus, nous nous sommes résolument tournés vers la mobilité alternative en développant un maillage cohérent de bornes de recharge pour véhicules électriques mais aussi en promouvant le bioGNV. De même, la SEM Gironde Energies, créée en 2019 contribue à un nouvel élan dans le développement des projets d'énergies renouvelables des communes de Gironde.

Enfin, comme nous pouvons le constater à la lecture des chiffres, le nombre d'autorisations du droit des sols instruit par le SDEEG tend toujours à augmenter. C'est une preuve de la satisfaction des communes qui nous confient l'instruction. Compte tenu de l'expertise développée sur des sujets bien particuliers (loi littoral, ERP, permis d'aménager...) notre service urbanisme vient donc compléter le savoir-faire des communes elles-mêmes, voire des services instructeurs de proximité qui existent dans les intercommunalités. De plus, la récente création d'un service pour régulariser les actes fonciers des collectivités par le biais de la rédaction d'actes en la forme administratives connaît un immense succès.

En dépit du contexte sanitaire actuel, le SDEEG demeure donc aujourd'hui une structure efficiente, administrée par des élus passionnés. Je souhaiterais également remercier l'ensemble des collaborateurs du SDEEG pour leur mobilisation et leur implication quotidiennes au service des collectivités girondines.

Je vous souhaite une bonne lecture à chacune et chacun d'entre vous.

Xavier PINTAT

LE SDEEG

Créé en 1937, le SDEEG est un syndicat mixte qui regroupe les communes et intercommunalités de Gironde. Au-delà de sa vocation initiale d'organiser le service public de la distribution électrique, le SDEEG exerce aujourd'hui plusieurs autres compétences comme la distribution de gaz, l'éclairage public, la transition énergétique ou encore l'achat d'énergies. Le SDEEG accompagne également juridiquement et techniquement les communes de Gironde dans la défense contre l'incendie, l'instruction des autorisations d'urbanisme ou la gestion du foncier communal.

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

279

communes

Le SDEEG, propriétaire du réseau public de distribution d'électricité basse et moyenne tension sur sa concession, veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de la distribution d'électricité. En tant qu'autorité organisatrice et concédante, il assure le contrôle de la concession confiée à Enedis pour la distribution.

GAZ

180

communes

A l'image de la compétence exercée dans le domaine de l'électricité, le SDEEG organise le service public de distribution du gaz, en assurant un contrôle approfondi sur l'entretien des ouvrages, la sécurité et la qualité des services rendus par les concessionnaires GRDF et REGAZ. Il peut participer financièrement pour garantir la rentabilité économique des extensions de réseaux dans les communes en concession.

ECLAIRAGE PUBLIC

357

collectivités

Le SDEEG entretient et exploite le réseau d'éclairage public. Il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs (rénovation, extension du réseau, mise en place de nouveaux matériels) pour les communes qui lui ont transféré cette compétence.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE et MOBILITÉ

Le SDEEG s'implique fortement auprès des collectivités pour réaliser des économies d'énergies et développer les énergies renouvelables. Il développe un réseau de mobilité électrique et mobilité au biogaz.

450

collectivités

URBANISME et FONCIER

Le SDEEG réalise l'instruction des Autorisations du Droit du Sol (DP, CU, PC, PA...). Il propose depuis 2019 une assistance pour la rédaction des actes en la forme administrative.

75

communes

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le SDEEG entretient et contrôle le réseau de défense incendie. Il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs (rénovation, extension du réseau, mise en place de nouveaux matériels) pour les communes qui lui ont transféré cette compétence.

83

communes

L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES

Le SDEEG

464

communes

21

intercommunalités
adhérentes

748

délégués

61

agents administratif
et technique

Electricité

16 331 km de réseaux électriques

322 opérations de travaux réalisées par le SDEEG

243 opérations de raccordement au réseau électrique

Gaz

180 communes

6 063 km de réseaux de gaz naturel



L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES

Eclairage public

357 collectivités en transfert de compétence

661 opérations de travaux neufs

101 865 points lumineux

8 056 armoires de commande

9 169 260 € de travaux neufs

2 258 466 € de travaux maintenance préventif & curatif

Transition énergétique et Mobilité alternative

2 700 membres du groupement d'achat énergies

4 EPCI accompagnés pour leur PCAET

3 centrales photovoltaïques

1 661 540 € de diagnostics énergétiques

432 000 € de CEE valorisés

161 bornes de recharge

1 129 abonnés MobiVE en Gironde

Urbanisme et Foncier

3 621 autorisations du droit des sols

78 actes en la forme administratives

Défense Extérieure Contre l'Incendie

81 communes

2 074 points eau incendie en gestion

104 112 € de travaux et de contrôles

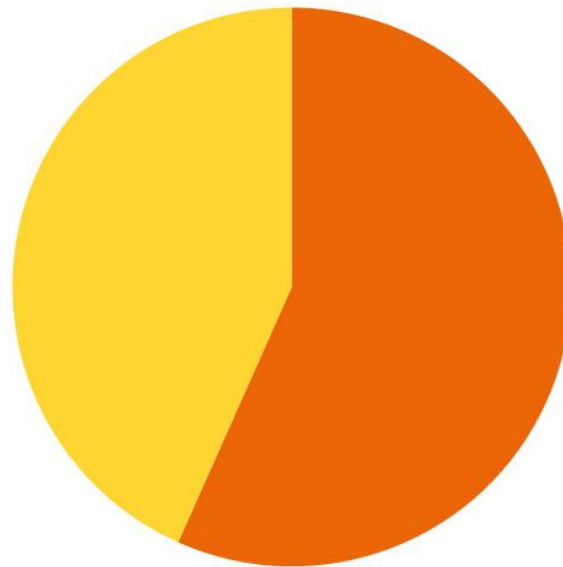


FONCTIONNEMENT DE NOTRE SYNDICAT

LES FINANCES

(tous les chiffres sont en Euros)

Dépenses
39 millions



Recettes
51 millions

Fonctionnement

Dépenses
11,9 millions

Recettes
17,4 millions

Solde de **3,4 millions**

Investissement

Dépenses
27 millions

Recettes
34 millions

Activité comptable

4 674 mandats émis
(- 7 %)

4 176 titres émis
(+1 %)

LES FINANCES

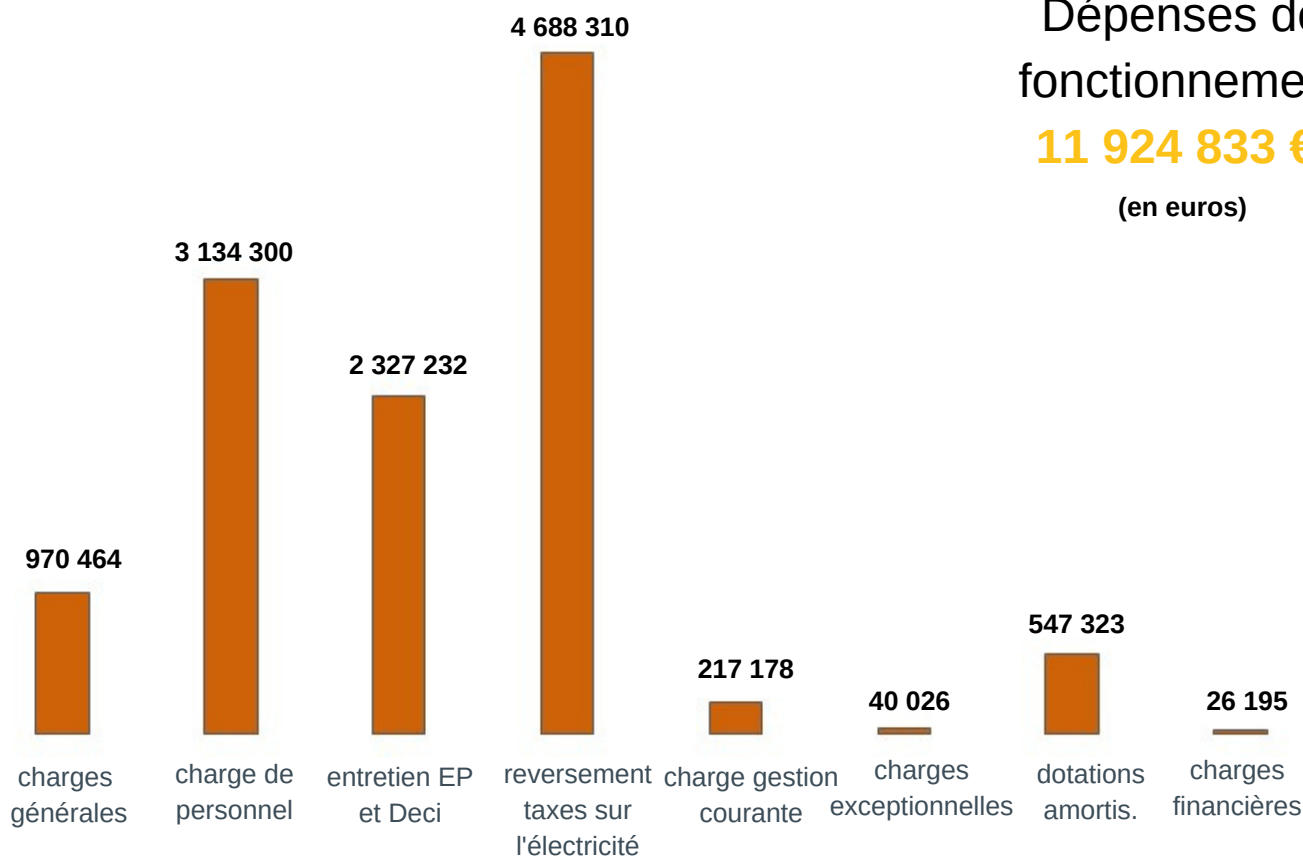
Dépenses de Fonctionnement

Avec le souci permanent de maîtriser les dépenses, le SDEEG, comme toute collectivité, doit faire face à certaines charges incompressibles pour lui permettre de remplir sa mission de service public.

Dépenses de fonctionnement

11 924 833 €

(en euros)

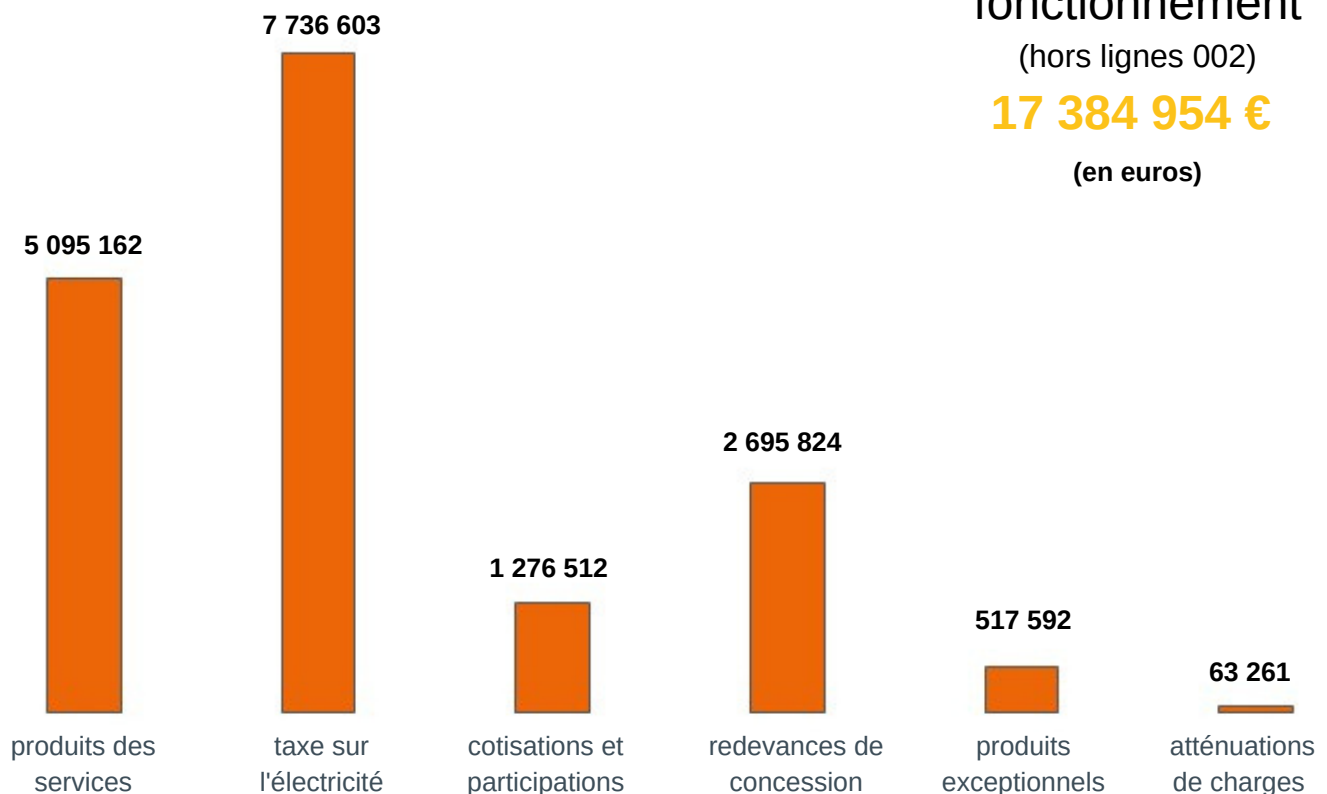


Les dépenses de fonctionnement sont parfaitement stables sur l'année 2020 par rapport à 2019 et ce, malgré une augmentation des frais de personnel.

- Le 1er poste de dépenses est le reversement d'une part de la taxe sur l'électricité aux communes et syndicats pour un montant de 4,7 millions d'€ soit 39 %
- Les charges de personnel représentent 27,5% des dépenses pour un montant de 3,1 million d'€. Cela représente une augmentation des frais de personnel de 5% par rapport à 2019, principalement dûe à la création de nouvelles missions au sein des services existants (transition énergétique par exemple) qui sont compensés par de nouvelles prestations de services et donc de nouvelles recettes. Le ratio dépenses de personnel/dépenses de fonctionnement s'élève traditionnellement à un niveau supérieur (35%) à celui observé au sein du SDEEG.
- Les dépenses d'entretien du patrimoine dont le syndicat a la gestion (éclairage public et défense incendie) représentent un montant de 2,3 millions d'€. Il est en baisse de 8% par rapport à 2019 du fait d'un décalage de facturation de l'entretien préventif de éclairage public.
- Les charges à caractère général s'établissent à 970 000 € et sont en baisse de 13% par rapport à l'activité de 2019. Le confinement et la crise sanitaire expliquent en partie cette baisse.
- Les charges de gestion courante de 217 000 € correspondent aux indemnités des élus et au reversement des missions de coordonnateur des autres syndicats dans le cadre du groupement d'achat régional.

LES FINANCES

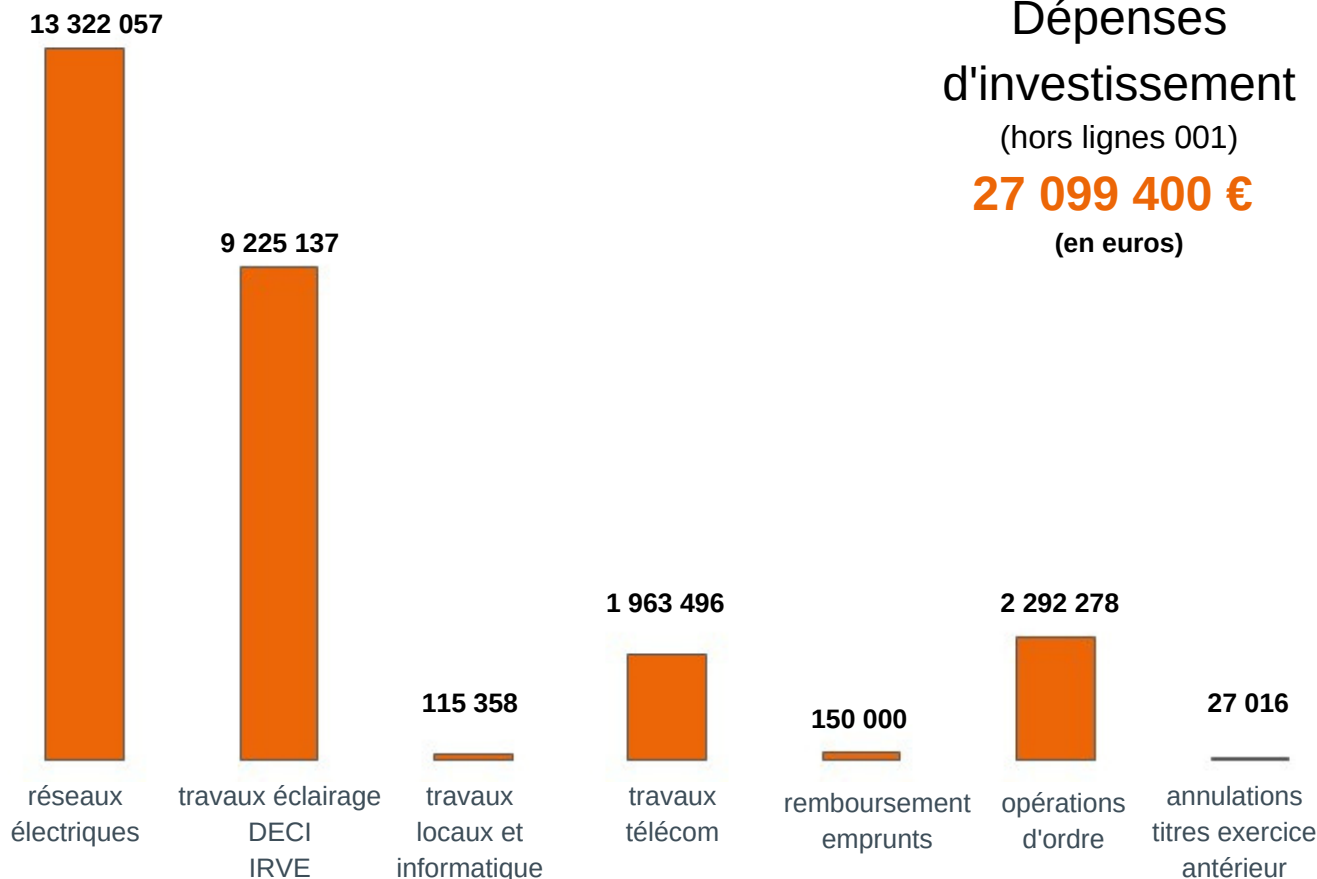
Recettes de Fonctionnement



- La taxe sur la Consommation Finale d'Electricité représente 44 % des recettes de fonctionnement du Syndicat pour un montant de 7,7 millions d'€. EDF et/ou les fournisseurs alternatifs sont tenus de reverser au SDEEG cette taxe basée sur la quantité d'électricité consommée, en vertu de l'article 23 de la loi NOME du 7 décembre 2010.
- Les produits des services s'établissent à 5 millions€. Ces produits sont stables par rapport à 2019 (+1%). Il s'agit des contributions des collectivités liées aux compétences transférées et ou des services rendus : redevance, prestations, frais de gestion. Ce poste comprend également les participations des particuliers pour les raccordements.
- Les redevances de concession (2,7 millions €) versées par les concessionnaires au titre de l'électricité et du gaz ont bien augmenté en 2020 (+28%). Cette dynamique est principalement due au transfert de nouvelles communes en compétence gaz et à l'importance des travaux réalisés sur le réseau en année n-2.
- Enfin, le montant des cotisations des adhérents et des participations des communes pour l'efficacité énergétique s'élève à 1,3 million d'€ (+28%).

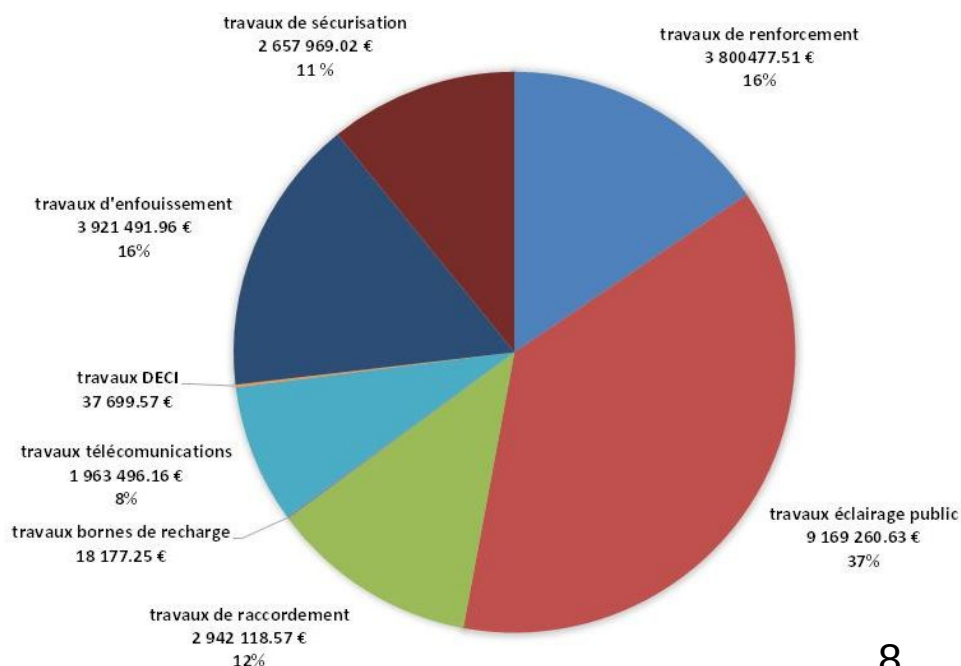
LES FINANCES

Dépenses d'Investissement



Dépenses d'investissement (hors lignes 001)
27 099 400 €
 (en euros)

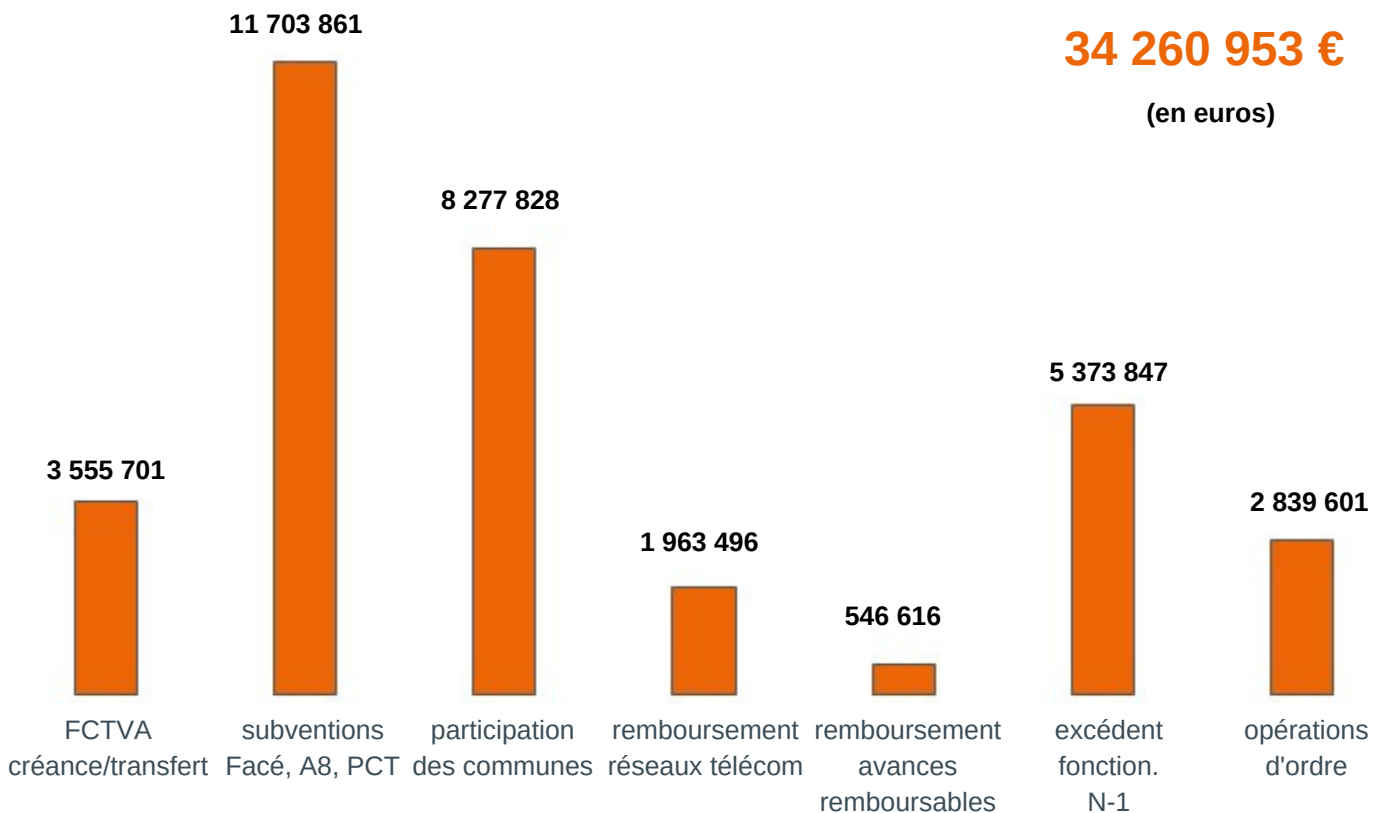
- 49% des dépenses ont été consacrées au réseau d'électricité (13,3 millions d'€). Dans le contexte de crise sanitaire, ces dépenses ont été en baisse de 28% par rapport à 2019.
- A contrario, les dépenses liés aux travaux d'éclairage public et de défense extérieure contre l'incendie (9,2 millions) ont été en hausse de 18 % pour représenter 34% des dépenses d'investissement. Sur les travaux d'éclairage public, le SDEEG a versé 250 000 € de subventions (20% du montant HT, plafonné à 12 000 € par an).
- Les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications s'établissent à presque 2 millions d'€ (en baisse également puisque liés aux travaux d'électricité).



LES FINANCES

Recettes d'Investissement

Recettes
d'investissement
34 260 953 €
(en euros)



- Les subventions du FACE (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification pour l'électrification rurale, la subvention d'Enedis pour les enfouissements (article 8) et la Part Couverte par le Tarif représentent 11,7 millions d'€ soit 34 %. Ces subventions ont connu une dynamique importante en 2020 : + 27%
- La participation des communes, dans le cadre des enfouissements en zone urbaine et dans le cadre des travaux d'éclairage public, représente 8,3 millions d'€, soit 24 % avec une dynamique de +20%
- Les dotations prennent en compte le FCTVA et les droits à déduction de TVA représentant un montant de 3,5 millions d'€ en baisse de -14%
- Le remboursement de l'avance remboursable en éclairage public représente 546 000 €. En effet, le SDEEG offre, à toutes les communes de la Gironde, la possibilité de bénéficier d'une avance remboursable afin de financer l'investissement en matière d'éclairage public. Cette avance remboursable se caractérise par un remboursement du capital investi sur 10 ans, sans intérêt, à raison de 1/10ème par an.

LES MOYENS

RESSOURCES HUMAINES

61 agents

31 femmes

30 hommes

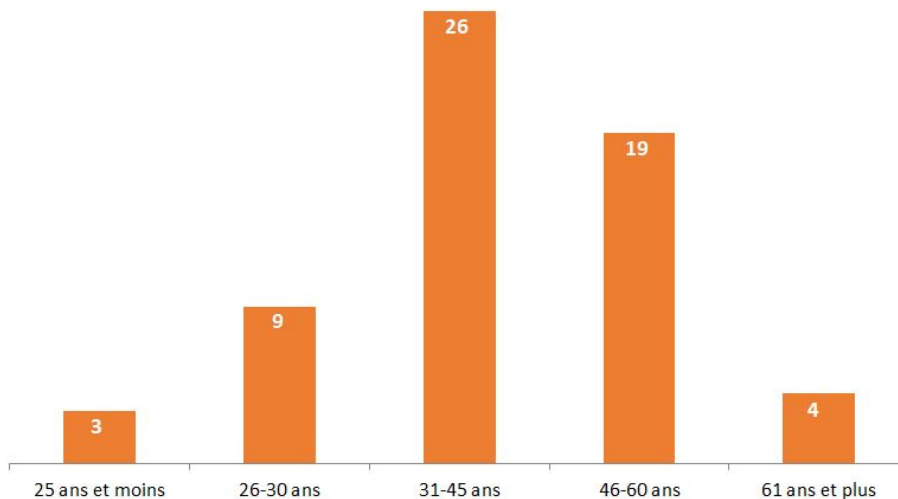
6

arrivées depuis 2019

Tableau des effectifs

	Administratifs	Techniques	Catégories		
			A	B	C
Titulaires	21	16	13	8	16
Stagiaires	3	1	1	0	3
Contractuels	7	13	14	4	2
Total	31	30	28	12	21
61 agents					

Répartition par tranche d'âge



Action sociale Bénéficiaires du CNAS

Nombre d'adhérents	61
Nombre de bénéficiaires	42
Nombre de prestations	168
Montant versé des prestations (en €)	9 230
Montant des avantages (en €)	771
Montant de la cotisation versé par le SDEEG (en €)	12 434



RESSOURCES HUMAINES

Tickets restaurants : la quasi totalité du personnel bénéficie des titres de restauration pour une part patronale de **48 984€** en 2020.

Développement et Collectivités Michel Baumet	Directeur Général des Services Stéphane Oulié						
	Directrice Générale Adjointe et Directrice de la SEM Sophie Labatut						
Assistante Direction Sylvie Martinez Rosanne Fiquet (sem)	Directeur des Services Techniques Bruno Bouchez			Transition Énergétique Mathieu Echeverria	Urbanisme Quentin Mitrope	Foncier Actes en la forme administrative Nathalie Gautier Paul Vallet	DECI Défense Extérieure Contre l'Incendie Jean-Luc Dieu Caroline Breuillet
Ressources Humaines Aurélié Varas	Réseaux Électriques Céline Perez	Contrôle Concessions Vincent Després	Eclairage Public Frédéric Perrot Tiphaine Douence Ludovic Dubois Pierre Peslier Matthieu Pomier Anthony Serveaux Assistants Dépannages Caroline Berquez Aurore Visserias	Cécile Aplicourt Clément Caplanne Florian Geneste Nathalie Lalanne Denis Le Cardinal(sem) Alain Gement Vanessa Musquet William Ravaille Assistante Marine Lopez	Julien Armayan Carine Bonneau Nelly Bremond Marco Da Costa Marion David Victor Ditgen Marjorie Gaudino Prescilia Lahmadi Aziliz Querré Assistante Julie Rippol		
Comptabilité/Finances Véronique Hernould Corinne Ferrant Nadine Joyeux Laura Petitguillaume	Jean-Marc Colly Michaël Darmayan Damien Gauthier Assistante Céline Rodriguez						
Marchés Publics Edwige Philippe	Raccordements Dominique Gabas Nathalie Vina Assistante Françoise Chaduteau						
Informatique Dominique Giraud Valérie Nicod							
SIG Cartographie Camille Afangnike Nicolas Hervé Jean-Jacques Pommet							
Accueil Christelle Bosi							
Agent d'entretien Nadège Lapierre							

Le COVID et le SDEEG

Dès le 20 mars 2020, un Plan de Continuité d'Activités (PCA) a été mis en œuvre pour que le SDEEG puisse poursuivre ses activités de service public, dans l'intérêt des collectivités girondines.

La mobilisation de tous les agents et une politique d'investissement conséquente a permis au SDEEG de maintenir l'essentiel de ses missions, en ayant parfois recours au télétravail.

Les services chargés des réseaux ont pu ainsi rapidement relancer l'activité travaux malgré le confinement. Il faut, cependant, constater léger affaissement d'activité globale qui se ressent dans la baisse du montant des travaux réalisés par rapport à 2019.

Les équipes ont maintenu leurs efforts pour pallier les effets du second confinement du 29 octobre au 1er décembre 2020.

LES ELUS EN 2020

3 bureaux

2 assemblées générales

16 réunions de commissions

1 commission consultative paritaire

Comité Syndical	2
Bureau Syndical	2
Commission d'Appel d'Offres	7
Commission des Finances	2
Commission Répartition des Crédits	3
Commission Communication	1
Commission Electricité	3

Xavier PINTAT, Président du SDEEG, est entouré de 14 Vice-Présidents pour identifier les besoins des communes, participer aux décisions, animer une commission tout en étant les garants de l'efficacité de l'action du SDEEG.



Alfonso Anacleto
Conseiller M. Roaillan



Durant Marcel
Pst SIE Fronsadais
Maire Fronsac



Ducout Pierre
Maire Cestas



Iriart Dominique
Conseillère M. Talence



Cattaneo Jacques
Adj/Maire Toulenne



Le Yondre Nathalie
Conseillère Régionale
Maire Audenge



Terrance Jacky
Pst SIE Blayais
Maire Saint-Palais



César Gérard
Pst SIE Entre-2-Mers
Maire Saint-Palais



Garrigue Philippe
Pst SIE Camarsac
Maire Beychac & Cailleau



Saumon Jean-Louis
Pst SIE Sud Réole
Maire Brouqueyran



Duprat Christophe
Maire St-Aubin Médoc



Fenelon Daniel
Pst SIE St-Philippe Aiguilhe
Maire Belvés de Castillon



Alves Geraldo
Conseiller M. Castelnau Médoc



Desmoulin Karine
Adj/Maire Le Teich

Le Bureau du SDEEG est l'organe exécutif du syndicat qui prépare les comités syndicaux.

AUBY Jean-François, Conseiller Municipal de Cénac
 BELLIARD Patrick, Conseiller Municipal de Biganos
 BEAUFILS Stéphane, Adj/Maire de Lapouyade
 BEGUIN Gilles, Adj/Maire de Bonzac
 BEZANILLA Frédéric, Conseiller municipal de St-Sulpice-de-Guilleragues
 BEZANNIER Renaud, Conseiller Municipal de Mios
 BICHET Claudine, VP Bordeaux Métropole, Adj/Maire de Bordeaux
 BILLOUX Roger, Adj/Maire de Pineuilh
 BLAIN Philippe, Président SIE Cavignac, Conseiller mun. de Laruscade
 BLUTEAU José, Maire de Pellegrue
 BOFFO Patrice, Adj/Maire de Cérons
 BORAS Jean-François, Maire de Langoiran
 BORDIEU Lionel, Adj/Maire de Martignas-sur-Jalle
 BOUDIGUE René, Maire de Rimons
 CAZAUBON Joël, Adj/Maire de Lesparre-Médoc
 CHARRIER Alain, Conseiller Départemental, Adj/Maire de Mérignac
 COLLINET Bernard, Adj/Maire de Gujan-Mestras
 COUSSO Frédéric, Maire de Croignon

DELCROS Francis, Adj/Maire de Bazas
 DIDIER Alain, Maire de Mesterrieux
 DUNIAUD Christian, Conseiller Municipal de Blasimon
 DUPIC Frédéric, Maire de Montussan
 DUVAL Pierre, Conseiller Municipal de Sainte-Terre
 GATINEL Didier, Conseiller Municipal de Lussac
 GAUTIER Bertrand, Maire de Fargues-Saint-Hilaire
 HANNOY Dominique, Conseiller Municipal de Camblanes-et-Meynac
 LALANNE Sylvain, Président du SIE du Médoc, Adj/Maire de Macau
 LAURET Bernard, Maire de Saint-Emilion
 LEGRAND Jacques, Maire de Vayres
 MARI Guillaume, Conseiller Municipal Bordeaux, Conseiller Métropolitain
 MARIGOT Philippe, Adj/Maire de Coutras
 MASSIAS Michel, Maire de Daignac
 MILLAIRE Michel, Maire de Les Billaux
 POIVERT Liliane, Conseillère Département, Maire de St-Pey-de-Castets
 RIBEAUT Pierre, Adj/Maire de Cadillac
 ROBIN Christophe-Luc, Adj/Maire de Libourne
 TRENIT Bruno, Président du SIE du Sauternais, Adj/Maire de Landiras

44 délibérations
comité syndical

45 délibérations
bureau syndical

89 marchés de procédures
achat public

LA COMMUNICATION

14 890 connexion sur
le site internet

(+43% de fréquentation)

En 2020, le SDEEG a élargi sa présence sur les réseaux sociaux en ouvrant un **compte LinkedIn** en plus de Facebook et de Twitter.

site internet et réseaux sociaux

pages du site consultées	54 599
membres adhérents à l'espace dédié	612
abonnés à la newsletter	260
abonnés au compte Twitter	329
tweets	429 (+ 67 tweets)
abonnés sur Facebook	112
abonnés LinkedIn (créé le 25-11-2020)	65

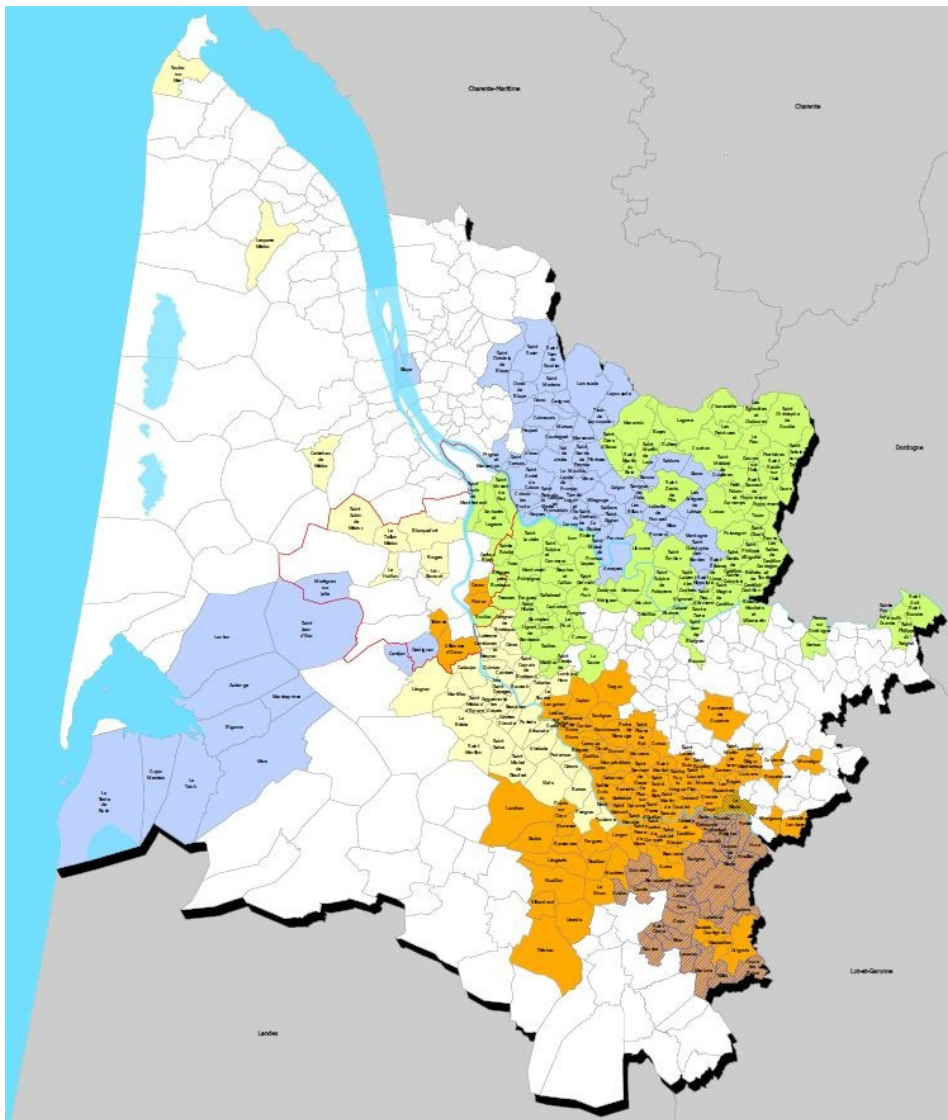
Dans le cadre du renouvellement des équipes municipales et sur fond de crise sanitaire, le SDEEG a souhaité développer une stratégie de communication efficace et de proximité à travers plusieurs supports : plaquette institutionnelle avec fiches métiers, carte de vœux digitale animée reprenant l'ensemble des missions du SDEEG, nouveau logo fédérateur, plaquettes pédagogiques d'actualité. Enfin, notre syndicat a accéléré la dématérialisation de sa communication interne comme externe...



ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS POUR LA QUALITÉ DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

LES CHIFFRES CLÉS

La concession électrique du SDEEG en 2020



279

communes

16 331 km

de réseau se détaillant ainsi :

6 587 km de réseau
moyenne tension
(HTA)

9 744 km de réseau
basse tension

9 727 postes de
transformation
HTA/BT

15 285 552 € de travaux assurés par le SDEEG

(Télécommunications, raccordements,
enfouissements, sécurisations, renforcements)



LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX

Conformément aux dispositions du contrat de concession, le SDEEG exerce la maîtrise d'ouvrage de travaux sur le réseau électrique. Il contribue à l'amélioration de la qualité de l'alimentation électrique en réalisant des travaux d'extension, de renforcement, de sécurisation et/ou d'enfouissement des réseaux. Les raccordements électriques en zone rurale sont aussi assurés par le SDEEG.

En 2020, le SDEEG a engagé **483 opérations** sur le réseau électrique, représentant un investissement total de **15.2 millions d'€**. Ce chiffre est en baisse de -15% par rapport à 2019.

Organisation des travaux

Les travaux sont confiés à des entreprises via un accord cadre, ce qui permet une réactivité accrue. Le service Réseaux électriques est organisé par secteur géographique. Ainsi chaque commune connaît son interlocuteur attitré, qui connaît le territoire et son historique. En 2020, le SDEEG a renouvelé ses marchés de travaux, sur la base de 8 lots financiers.

Les réseaux de télécommunication

Le SDEEG en complément à la réalisation de travaux relatifs au réseau de distribution d'électricité et dans le cadre d'une même opération peut assurer la maîtrise d'ouvrage et entretien d'infrastructures de génie civil destinées au passage de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues à l'article L. 2224-36 du CGCT.

En 2020, le SDEEG a traité **57 dossiers** coordonnés pour un montant de **1 963 496 €**.

LES RACCORDEMENTS

Pour 2020, le SDEEG a réalisé **243 opérations** de raccordements au réseau électrique pour un montant travaux de **2 942 118 €**.

Le service raccordement a remis **1 995 avis** sur des autorisations d'urbanisme, un peu plus de **13 %** de moins qu'en 2019. La crise sanitaire et le confinement ont engendré une diminution du nombre de demandes.



LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

180 communes

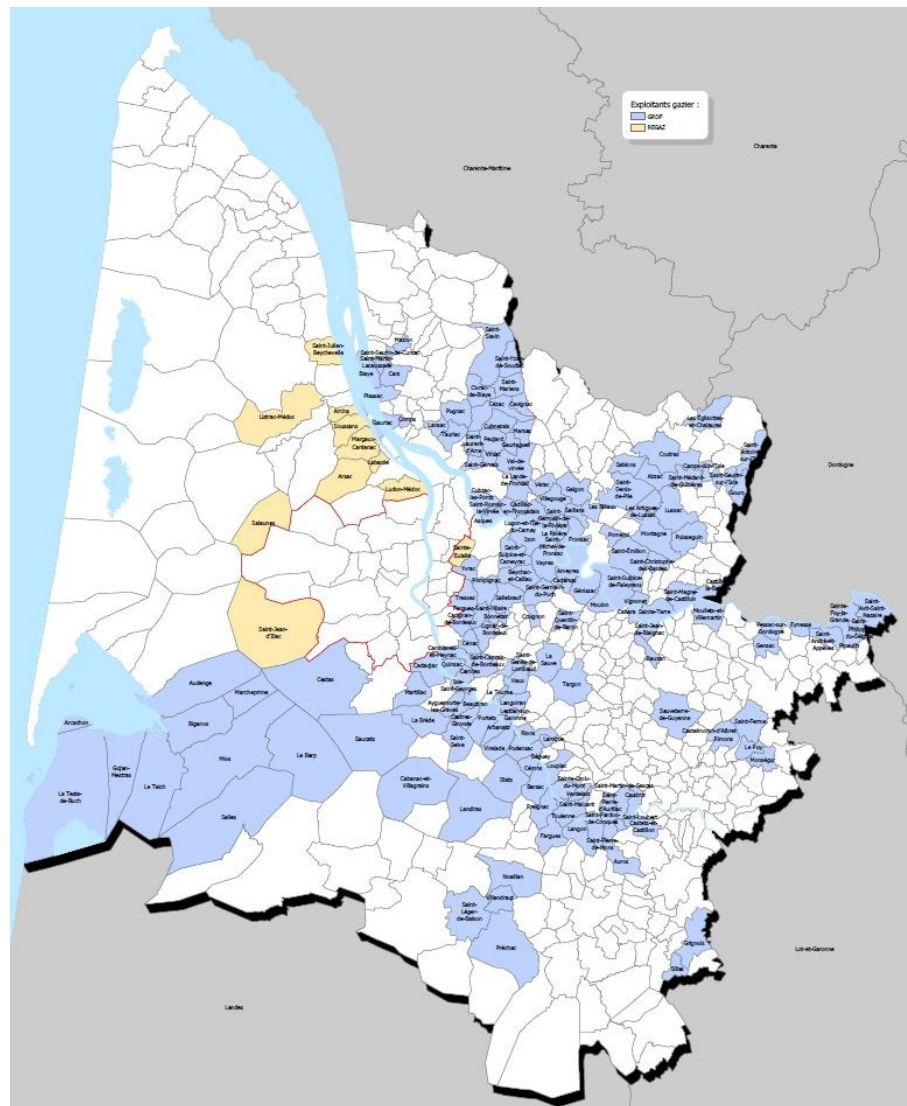
169 GRDF

11 Regaz

6 063 km

de réseaux

Une nouvelle commune dans la concession REGAZ



En 2020, le SDEEG a signé un nouveau contrat de concession afin de développer le réseau de gaz naturel sur la commune d'Hourtin.

L'arrivée du gaz naturel représente un atout supplémentaire pour le territoire que le SDEEG représente. Par ce contrat, le SDEEG délègue à Regaz-Bordeaux la construction, l'exploitation et le développement des réseaux de distribution de gaz naturel sur la commune d'Hourtin. Il ouvre notamment aux Hourtinais la possibilité de bénéficier d'une énergie propre, économique et en partie renouvelable sur le territoire du Médoc.

Ce contrat de concession est lié au développement de plusieurs projets de méthanisation localisés dans le Médoc. L'injection de biométhane dans le réseau Regaz-Bordeaux a débuté en 2019 avec l'unité de méthanisation Médoc Biogaz® située à Saint-Laurent-Médoc.

La nouvelle desserte en gaz d'une commune constitue une opportunité pour moderniser les installations de chauffage et réduire les consommations. Propre, disponible et performante, cette nouvelle énergie profitera aux hourtinais et viendra en remplacement d'énergies plus carbonées comme le fioul et le propane.

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

457 audits énergétiques réalisés

55 communes adhérentes au dispositif de Conseil en Énergie Partagée

432 000 € de Certificats d'Économies d'Énergie valorisés

6 communautés accompagnées
en PCAET

49 collectivités accompagnées
en Qualité de l'Air Intérieure

1 129 abonnés MobiVE
en Gironde

pour **12 891** recharges sur le réseau

LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

La loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte rend obligatoire l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (**PCAET**) pour les intercommunalités de **plus de 20 000 habitants**.

Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. Outil de coordination locales liées à la transition énergétique sur le territoire, il ne peut s'envisager qu'en interaction avec les parties prenantes que sont la Région Nouvelle Aquitaine, l'ADEME, les services de l'Etat, le SDEEG et l'ensemble des acteurs du territoire.

Le SDEEG apporte son soutien à la mise en œuvre des PCAET sur le département par sa compétence d'**assistance à maîtrise d'ouvrage**. Il accompagne les collectivités tout au long de la démarche. En 2020, le SDEEG a continué à accompagner, notamment en matière de faisabilité du déploiement d'énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique : la CALI, la Communauté de communes du Blayais, La Communauté de Communes de Cubzaguais, 2 communautés de communes.

Par ailleurs, le SDEEG est un partenaire technique de plusieurs instances de concertation liés aux enjeux climatiques : Pôle Sud Gironde, SIPHEM, SYSDAU, pôle de définition du projet territorial du blayais. En 2020, en tant qu'acteur de référence des PCAET, il a été **intégré à un groupe de travail régional** pour évaluer la pertinence et la convergence des politiques publiques des différentes collectivités (syndicat, région, communautés) avec les objectifs des PCAET.

Enfin, c'est la 1^{ère} année que l'offre **Urba Energie Climat** a été proposée à une commune (Saint-Loubès). Cette nouvelle prestation consiste à intégrer les enjeux climats au moment de la révision d'un PLU (orientation des habitations, coefficient de biodiversité...).

Le service transition énergétique a travaillé toute l'année 2020 sur l'initialisation d'un **logiciel PROSPER** qui permet d'agglomérer les consommations d'énergie, des productions d'énergies renouvelables, des impacts en matière de Gaz à effet de serre à l'échelle du département de la Gironde. Le SDEEG pourra ainsi proposer, dès 2021, une **évaluation et un suivi** des actions des collectivités en terme d'adaptation au changement climatique et de baisse des émissions de gaz à effet de serre. Ce suivi pourra être réalisé tant à l'échelle départementale qu'à l'échelle d'une commune ou d'un quartier.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE GROUPEMENT D'ACHAT ÉNERGIES

Soucieux d'accompagner les communes, le SDEEG s'est associé aux Syndicats d'Énergies de la Nouvelle Aquitaine pour constituer un groupement d'achat d'électricité et de gaz.

En mutualisant les achats à travers différents marchés, les **collectivités adhérentes** au groupement ont pu obtenir des **prix attractifs** avec une bonne qualité de service et ce en toute sécurité juridique.

Le marché Electricité et le marché Gaz comptent **2 700 membres** au total

- **60 000** points de livraison et une consommation de **1 Twh** pour le marché électricité
- **5 000** points de livraison et **600Gwh** de consommation pour le marché gaz.

DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUE

L'efficacité énergétique ou la maîtrise de la demande d'énergie est un axe majeur de la transition énergétique.

Le SDEEG accompagne les collectivités pour faire réaliser des audits portant sur les bâtiments communaux et l'éclairage public. En 2020, **102 audits** énergétiques ont ainsi été réalisés. Sur ces audits, le SDEEG a apporté **62 318 €** de subventions grâce au programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE) dont le syndicat a été lauréat.

CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE

Pour aller plus loin, les collectivités peuvent s'investir sur la durée et bénéficier d'un Conseil en Energie Partagé (CEP) auprès du SDEEG.

Les **missions** du SDEEG, à travers cet accompagnement, sont :

- la sensibilisation et la formation des équipes communales aux problématiques énergétiques,
- la mise en réseau les élus du territoire pour créer une dynamique d'échanges,
- la réalisation d'un bilan énergétique personnalisé accompagné d'un inventaire du patrimoine et d'un suivi des consommations/dépenses,
- l'analyse du comportement énergétique de la collectivité afin d'élaborer un programme d'actions pour une meilleure gestion,
- l'accompagnement de la commune sur ses projets relatifs à l'énergie, comme le développement des énergies renouvelables, la mise en œuvre d'un plan d'actions,...

La mission du conseiller se déroule ensuite en 3 grandes phases : **l'établissement du bilan énergétique, les actions, la pérennisation de la démarche**. En 2020, **55 communes** étaient adhérentes au dispositif et 29 audits énergétiques ont été réalisés sur 11 communes dans le cadre du CEP.

TRAVAUX D'EFFICACITE ENERGETIQUE

Le SDEEG assiste également les communes sur leurs travaux d'efficacité énergétique de leurs bâtiments : assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. En 2020, ce sont **5 communes** qui ont fait appel au SDEEG pour être accompagnées sur ces travaux.

Durant cette année, le SDEEG a travaillé sur une nouvelle offre « Décret Tertiaire » pour proposer un accompagnement aux collectivités soumises à ces nouvelles obligations d'efficacité énergétique des bâtiments. Lauréat d'un financement ACTEE en 2020 sur cette thématique, le SDEEG sera à même de proposer en 2021 la mise à disposition d'économies de flux, le financement d'une partie des diagnostics et prochainement, une mission de réalisation de travaux d'efficacité énergétique à moindre coût grâce aux subventions existantes.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

EXPLOITATION THERMIQUES

Pour 2020, le SDEEG a proposé une nouvelle offre d'accompagnement sur les exploitations thermiques. Le service transition énergétique a ainsi fait réaliser **355 audits chaufferies** sur lesquels il a apporté **28 303 €** de subvention grâce au programme ACTEE.

Il a également accompagné les communes sur la rédaction de 40 contrats d'exploitation de chauffage, permettant de réaliser d'importantes économies.

CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Par ailleurs, les communes peuvent adhérer au volet « valorisation » des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) pour les travaux d'efficacité énergétique. Les matériaux et matériels mis en œuvre dans le cadre de travaux de rénovation énergétique (bâtiment, éclairage public, réseaux...) permettant de diminuer les consommations donnent lieu à un volume d'économie d'énergie calculée en kWh cumac, qui donnent droit à l'attribution de CEE.

Ces CEE sont ensuite vendus sur un marché national d'échanges. Le SDEEG réalise, pour le compte des collectivités, la préparation et le montage des dossiers, le dépôt au pôle national des CEE et ensuite la négociation et la vente au meilleur prix des CEE auprès des acteurs obligés.

Ainsi en 2020, le SDEEG a déclaré **8,8 GWh cumac** au titre des rénovations des bâtiments publics et 33 GWh cumac au titre de l'éclairage public. Le SDEEG a ensuite pu valoriser les CEE déposés en 2019 par la vente d'environ 42 GWh, pour un montant de **432 000 €** (+ 13% par rapport à 2019). Les recettes apportées par la vente de ces CEE offrent au SDEEG la perspective de mettre en place d'autres actions en faveur de la maîtrise de l'énergie.

QUALITE DE L'AIR INTERIEURE

Le SDEEG a développé une offre pour accompagner les communes dans la mission de contrôle de la **Qualité de l'Air Intérieur**. Il propose un accompagnement à moindre coût, adapté à chaque taille de collectivité. En effet, depuis le 1er janvier 2018, les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et les écoles primaires doivent réaliser la surveillance de la qualité de l'air intérieur et informer les usagers.

Le SDEEG propose aujourd'hui une **prestation d'accompagnement des communes** dans l'application de cette réglementation, notamment :

- par la mise en place d'un **marché mutualisé** des prestations nécessaires à la réalisation complète de la surveillance de la qualité de l'air intérieur, permettant ainsi d'exonérer les collectivités de procédures de mise en concurrence et d'accéder à des tarifs compétitifs.
- ou encore par l'appui des **référents techniques du SDEEG** pour sa réalisation en autonomie par les collectivités (documentation, trame de rapport, conseil, études complémentaires...)

En 2020, 49 Collectivités ont ainsi été accompagnées sur cette mission.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

ÉNERGIES THERMIQUES

En 2020, le SDEEG a participé à la mise en oeuvre du **Contrat de développement des énergies thermiques renouvelables** porté par le Département de la Gironde.

Qu'il s'agisse de projets de production de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de rafraîchissement ou de toute autre production thermique, les projets des communes peuvent intégrer le dispositif du contrat de développement des énergies thermiques renouvelables. Ce dispositif est coordonné par le Département de la Gironde en collaboration avec l'ADEME, la Région et permet de bénéficier de financements.

Dans ce cadre, le SDEEG propose un **accompagnement technique** pour le dimensionnement et l'installation de solaire thermique, de chaufferie bois... de la faisabilité du projet jusqu'au suivi de l'exploitation. En 2020, **3 communes** sont rentrées dans ce cadre sur des études de géothermie et de réseaux de chaleur.

ÉNERGIES PHOTOVOLTAÏQUE

La SEM Gironde Energies, créée en 2019 par le SDEEG, intervient et finance toutes les étapes des projets d'énergies renouvelables des collectivités : études de faisabilité, financement, investissement, développement, construction, exploitation...

En 2020, **4 projets d'ombrières** et de **toitures photovoltaïques** ont vu le jour :
2 toitures à Belin Beliet et Castelnau de Médoc
2 ombrières à Sablons et Capian.

13 dossiers photovoltaïques sont en projet travaux pour 2021 et **67 sont en étude.**



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES MOBILITES ALTERNATIVES

MOBILITE ELECTRIQUE

En dépit de la crise sanitaire, l'année 2020 a été marquée par une augmentation, exceptionnelle de la fréquentation des bornes de recharge installées par le SDEEG :

- le nombre d'abonnés au réseau MOBIVE de Gironde a augmenté de 90% par rapport à 2019 avec **1 129 abonnés**.
- **le nombre de connexion a augmenté de 50% avec 12 891 connexions** ont eu été réalisés sur nos 161 bornes (314 points de charge).

Ce réseau bénéficie d'accords d'itinérance avec des opérateurs (ChargeMap, Kiwhi Pass...) pour permettre à leurs abonnés d'utiliser les bornes du réseau MOBIVE mais également pour donner accès aux abonnés MOBIVE aux bornes d'autres réseaux de mobilité.

L'année a été également marquée par la poursuite du déploiement des IRVE sur le département de la Gironde. L'objectif poursuivi est de procéder à une répartition équilibrée sur le territoire (1 borne pour 10 000 habitants), pour faciliter la mobilité propre. Ainsi 10 bornes ont été installés ou le seront début 2021 pour un montant de **80 000 €**.

Les frais de fonctionnement de ces bornes de recharge, entièrement supportés par le SDEEG, restent importants ce qui rend le service encore déficitaire. **Ainsi, les opérations de maintenance, de supervision et l'achat d'énergie ont représentés un montant de 136 200 € en 2020.**

MOBILITE GAZ

Le SDEEG a souhaité jouer un rôle dans le développement de la mobilité au BIOGAZ notamment en direction des véhicules lourds (camion, bus, Benne à Ordures Ménagères).

Ce carburant alternatif est une solution économique (20% moins cher que le diesel) mais également écologique (biogaz issu des unités de méthanisation soit -80% de moins d'émission de CO2).

C'est dans ce cadre que la SEM Gironde Energies va investir dans des stations BIOGNV. 3 installations sont actuellement à l'étude et devraient être construites en 2021 et 2022.



VALORISER ET DÉVELOPPER LE PATRIMOINE COMMUNAL

ÉCLAIRAGE PUBLIC

9 169 260 € de travaux neufs pour **661** opérations

subventions du SDEEG : **1 962 800 €**

357 collectivités en transfert de compétence (+ 7 communes en 2020) **8 056** armoires de commande

101 865 points lumineux **10 303** interventions curatives

16 210 DT-DICT traitées

LES TRAVAUX NEUFS

Dans le cadre de l'exercice de la compétence éclairage public, le SDEEG se charge des études et de la mise en œuvre de différents types de projets :

- éclairage routier ou résidentiel
- mise en valeur de monuments
- éclairage des bâtiments publics.

En 2020, plus de 9 millions d'€ de travaux ont été menés par le SDEEG, ce qui représente une **augmentation de 12%** par rapport à 2019, malgré la crise sanitaire.



ÉCLAIRAGE PUBLIC



SUBVENTION 20 %

Afin d'aider les communes dans la réalisation d'opération d'éclairage public, le SDEEG accorde une subvention de **20% du montant HT des travaux** aux communes situées dans le périmètre de la concession (rurales ou urbaines). Pour information, le montant de la subvention est plafonné à 12 000 € par an et par collectivité.

En 2020, cette aide a représenté **1 361 610 €** accordées à **144 communes** et **3 SIE**.

AVANCE REMBOURSABLE

En dehors de la subvention 20% accordée aux communes du périmètre de concession, le SDEEG offre, à toutes les communes de la Gironde, la possibilité de bénéficier d'une avance remboursable afin de financer l'investissement d'éclairage public. Cette avance remboursable se caractérise par un **remboursement du capital investi sur 10 ans** sans intérêt à raison de 1/10ème par an. L'opération est **plafonnée à 60 000 € HT** par an de travaux avec un maximum d'endettement par collectivité auprès du SDEEG de 180 000 €.

Au cours de l'exercice, **19 dossiers** répartis sur **18 communes** ont été retenus pour un montant de **628 929 €**.

LA MAINTENANCE

L'entretien des installations d'éclairage public garantit aux collectivités un fonctionnement optimal de leur parc, à travers une gestion préventive et curative des pannes sur la base de prix compétitifs. Ces dernières années, le volume de foyers géré par le SDEEG est en forte augmentation.

La maintenance préventive

La maintenance **préventive** comprend :

- le nettoyage et le contrôle de l'ensemble des points lumineux et des points de commande
- le remplacement des sources lumineuses.

Pour l'année 2020, la maintenance préventive a représenté un coût de **850 000 €**.

La maintenance curative

La maintenance **curative** comprend :

- la **mise en sécurité** après accident
- la **réparation** après une panne de points lumineux.

En 2020, la maintenance curative aura coûté **1 475 732 €** pour un nombre de **10 303 interventions**.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

GEORÉFÉRENCEMENT

En tant qu'exploitant de réseau, le SDEEG veille à réaliser le géoréférencement des travaux neufs mais également du réseau existant. Cela constitue une obligation légale pour les collectivités (urbaines dans un premier temps et rurales ensuite).

En 2020, le SDEEG a dépensé 295 667 € en prestations de géoréférencement.

A ce jour, **91 communes** ont fait l'objet d'un géoréférencement par le SDEEG :

- **74** en régime urbain
- **17** en régime rural

GUICHET UNIQUE DT-DICT

En tant qu'exploitant de réseau d'éclairage public, le SDEEG répond aux DT et DICT pour le compte de la commune sur le guichet unique. Ainsi en 2020, c'est **16 210 DT-DICT** qui ont été traitées pour répondre aux entreprises qui interviennent à proximité du réseau d'éclairage public des communes ayant transféré leur compétence au SDEEG.

LOGICIEL MIS A DISPOSITION

La plateforme **GIRES** est mise à disposition des collectivités afin d'avoir :

1. une **gestion** adaptée du patrimoine des données numériques de réseaux d'énergie ;
2. un **suivi** quotidien des interventions sur équipements ;
3. une **transmission** dématérialisée des pannes et anomalies ;
4. une représentation **cartographique** des équipements et des réseaux
5. une **dématérialisation** des échanges de documents administratifs et techniques entre les entreprises de travaux publics, les communes et le SDEEG.



DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

81 communes en transfert de compétence SDEEG **(+ 6 communes)**

50 contrôles opérationnels et débit/pression → **31** fonctionnels

→ **19** hydrauliques

2 074 Points d'Eau Incendie **(+ 8 %)**

37 700 € de travaux sur le réseau de D.E.C.I

La compétence lorsqu'elle est transférée au SDEEG permet de garantir au maire qu'il respecte la législation, notamment pour éviter que sa responsabilité ne soit mise en jeu dans un potentiel sinistre. En contrepartie d'une redevance annuelle pour les communes, le SDEEG contrôle les points d'eau, les cartographie et réalise un diagnostic et des simulations de travaux pour améliorer la DECI du territoire.

81 communes qui ont confiées au SDEEG la gestion de leurs points d'eau.

Lorsque les élus l'ont décidé, le SDEEG peut ensuite faire bénéficier les communes de ses marchés de travaux et des tarifs qu'il a négociés pour les travaux. En 2020, le SDEEG a réalisé des travaux de DECI pour un montant de 37 700 €.

50 contrôles fonctionnels obligatoires ont été réalisés pour garantir le bon état du patrimoine.

Un outil cartographique de suivi du patrimoine est mis à disposition des communes adhérentes. Il permet de vérifier la qualité de la couverture de DECI, notamment dans le cadre des autorisations d'urbanisme. A ce titre le service propose de répondre gratuitement aux services instructeurs dans le cadre des demandes d'ADS sous un délai de 72h. En 2020, il a ainsi répondu à plus de 250 demandes d'avis en matière de couverture DECI.



MUTUALISER ET RÉPONDRE AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS

URBANISME

Un fonctionnement à la carte

Le service urbanisme a pour mission principale d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme des communes de la Gironde qui la lui confient. Organisé à la maille départementale, il permet d'offrir un service public de qualité à un coût mesuré et s'inscrit dans une démarche de mutualisation des moyens humains, logistiques et financiers des collectivités locales.

Constitué de **10 instructeurs**, le SDEEG propose une expertise poussée en lien avec les communes qui restent totalement décisionnaires.

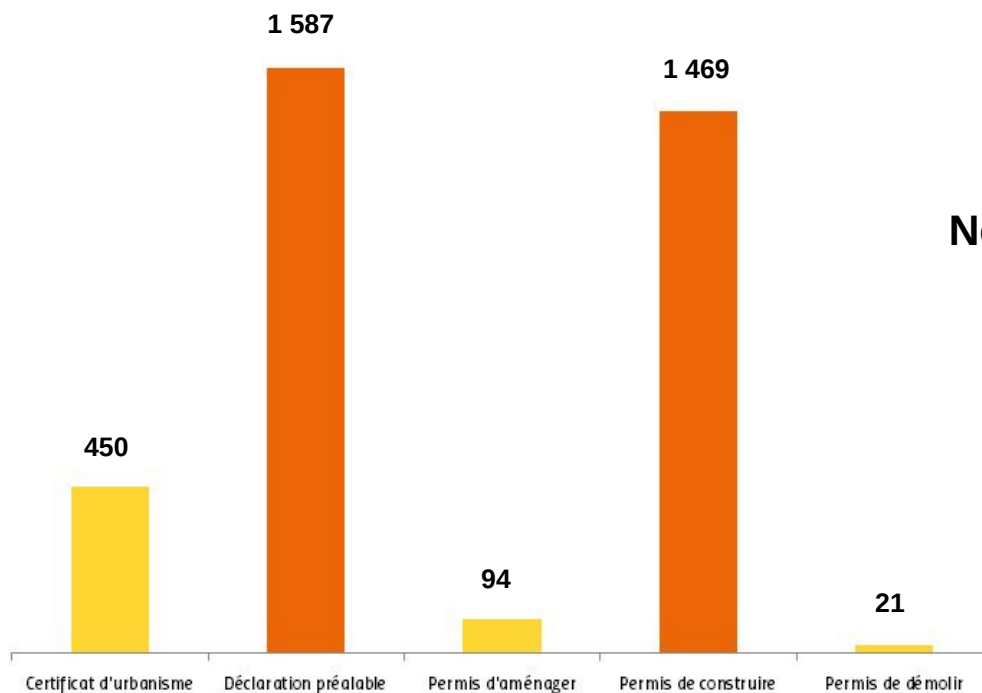
La particularité de ce service est de pouvoir proposer aux communes, mais aussi aux services instructeurs eux-mêmes (des intercommunalités par exemple) de solliciter le service à la carte. Sans minimum d'actes transmis, le service du SDEEG peut ainsi décharger les services instructeurs durant les périodes de congés ou pour instruire un acte qui représente un enjeu particulier.

75

communes adhérentes
au service

3 621

autorisations du droit
du sol délivrées
(+ 2%)



Nombre de dossiers
traités en 2020

Au-delà de l'instruction, les agents du SDEEG proposent de nombreux accompagnements, sans coût supplémentaire, pour les communes : pré-instruction des dossiers à enjeux, échanges dématérialisés pour accélérer les délais de traitement, accompagnement dans les contentieux, avis sur les révisions du document d'urbanisme.

URBANISME

La réalisation des conformités

Depuis 2020, le service urbanisme propose également la réalisation des contrôles de conformité à la demande, et ce, même pour les communes qui ne font pas instruire leur ADS par le SDEEG.

En principe, il revient à la mairie de contrôler la conformité des travaux. Le maire peut donc demander au service instructeur de procéder aux contrôles de la véracité de cette déclaration dans les mêmes délais qu'indiqués précédemment (3 mois suivants la réception de l'attestation en mairie et 5 mois lorsque les travaux sont réalisés en site protégé).

Les cas de contrôle de conformité obligatoire pouvant être également effectués par le service instructeur : ERP, aux bâtiments inscrits ou classés, aux secteurs couverts par PPRN/ PPRT / PPRI, aux sites inscrits ou classés, aux secteurs sauvegardés ou aux réserves naturelles.

L'ensemble des instructeurs du service urbanisme sont assermentés par le Procureur de la République pour dresser les procès-verbaux afférents au contrôle de conformité. Pour pouvoir intervenir sur le territoire de la commune, les agents instructeurs du SDEEG doivent être commissionnés par le maire.

Les permanences de proximité

Afin de développer la proximité avec ses adhérents, notre service urbanisme propose de nouvelles permanences sur les territoires.

Ainsi, à compter de septembre 2020, nos instructeurs se déplacent une fois par mois pour rencontrer les communes sur des projets particuliers (modification, révision du PLU) ou les porteurs de projets en présence des agents et élus chargés de l'urbanisme.

Ces permanences sont gratuites et permettent de renforcer le lien déjà existant entre nos agents et leurs interlocuteurs locaux.



FONCIER

1er service mutualisé à l'échelle départementale

37 collectivités en contact avec le service foncier

78 actes signés et envoyés au service de la publicité foncière

79 servitudes pour le compte du SDEEG

En 2019, le SDEEG a créé le service foncier.

En utilisant son savoir-faire et ses compétences en matière d'élaboration d'Actes en la Forme Administrative, il peut proposer une alternative aux actes notariés qui prennent du temps et représentent un coût non négligeable pour les collectivités. En effet, l'article L1212-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques permet aux collectivités de réaliser un acte en la forme administration pour authentifier des actes d'acquisition ou de cession.

Le SDEEG réalisant déjà ces actes pour son propre compte (convention de servitude pour les équipements d'électricité), il a donc été décidé de proposer ce même service aux collectivités. L'accompagnement est complet depuis la détermination de l'origine de propriété, en passant par la rédaction en tant que telle et enfin les formalités de publicité foncière.

Le service se développe à travers plusieurs actions :

- **Méthodologie et rédaction** des matrices d'acte, courriers, formalités préalables et postérieures.
- **Rédaction des actes** authentiques complexes – gestion des chemins ruraux – procédures de traitement des biens vacants et sans maître.
- **Élaboration d'un réseau** professionnel - partenariat avec les six services de publicité foncière du département.
- **Rencontre** et information des collectivités girondines.
- **79 actes enregistrés** pour le compte du SDEEG
- **78 actes signés** pour le compte de collectivités.





Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde

12 Rue du Cardinal Richaud - 33300 Bordeaux
05 56 16 10 70 - contact@sdeeg33.fr - www.sdeeg33.fr